

211C2172

FR0000053449-OP049-AS25

1^{er} décembre 2011

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

GROUPE DIFFUSION PLUS

(Euronext Paris)

- 1 - Le 29 novembre 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société GROUPE DIFFUSION PLUS, déposée par la Société Générale, agissant pour le compte de la société à responsabilité limitée MF Finance¹, laquelle agit pour le compte du concert constitué par MM. William Mériel et Daniel Ferrand et Mme Mauricette Mériel (cf. Décision & Information 211C2160 du 29 novembre 2011).

La note d'information de la société MF Finance (visa n°11-553 du 29 novembre 2011) et la note en réponse de la société GROUPE DIFFUSION PLUS (visa n°11-554 du 29 novembre 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 2 au 15 décembre 2011 inclus**.

Société Générale, par l'intermédiaire de SG Securities (Paris) SAS, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions GROUPE DIFFUSION PLUS non détenues par l'initiateur et les membres du concert susvisé.

Nyse Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions GROUPE DIFFUSION PLUS sera reprise le 2 décembre 2011.

¹ La société MF Finance est contrôlée par MM. William Mériel et Daniel Ferrand, lesquels détiennent, respectivement, 78% et 22% du capital de cette société.